



PALL-X 345

Sous couche monocomposante en phase aqueuse, élaboré pour les bois à forte teneur tannique réactive par ex. chêne, robinier, faux acacia, châtaigner.

Destination :

Adapté entre autres pour le traitement de surface:

- des sols bois et parquets poncés à blanc
- parquet avec système de chauffage par le sol

Propriétés techniques et avantages :

Sous couche monocomposant en phase aqueuse, fluide applicable au rouleau. Stabilise le bois, présente un aspect clair et uniforme. Grande sécurité de mise en œuvre sur les bois très absorbants, garnissant.

- Interagit sur les tanins, minimise l'apparition de taches causées par les remontées tanniques.
- Ralentit le risque d'encollage latéral

Caractéristiques techniques :

Emballage :	bidon plastique
Conditionnement :	5 litres
Tenue en stock :	environ 12 mois
Consommation :	env. 100 ml/m ² – 1 application au rouleau
Conditions d'application :	18 à 25 °C – 35 à 65% d'hygrométrie relative
Recouvrable :	après env.12h*- Séchage durant une nuit

*Conditions climatiques standard – La température ambiante de l'air influent sur le temps de séchage.

Préparation du support :

La surface à traiter doit être propre, sèche et exempte de toutes substances pouvant entraîner une mauvaise adhérence.

Mise en œuvre :

1. Avant l'utilisation, acclimater le bidon à température ambiante (20°), bien l'agiter et verser ensuite le contenu dans un seau à vitrifier PALLMANN propre.
2. Appliquer généreusement une couche homogène de PALL-X 345 au rouleau Pallmann WL (phase aqueuse) sur le support. Il est recommandé de laisser sécher 12 heures, durant la nuit, avant d'appliquer la finition postérieure choisie.
3. Recouvrir impérativement le lendemain.
4. Après l'utilisation, nettoyer les outils à l'eau.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



PALLMANN

PALL-X 345

Rendement :

Application de la sous couche : 1 x au rouleau

Recommandé : **Consommation:** **Surface traitée :**
par litre:

1 x au rouleau env. 100 ml/m²* env. 10 m²*

*Le rendement peut varier en fonction de l'état du support, de son imprégnation ainsi que du matériel d'application.

Prescriptions générales :

- Les conditions optimales de mise en œuvre sont une température de 18 à 25°C et une hygrométrie relative de l'air comprise entre 35% et 65%. Une température basse et une hygrométrie élevée prolonge la durée de séchage, une température élevée et une hygrométrie basse la réduit.
- Un grand nombre d'essences de bois dites exotiques comme le palissandre, l'Ipé Lapacho, également le Wengé poussent le plus souvent sur un sol sablonneux et la sève absorbe des particules de silice et d'autres minéraux ces soit disant inhibiteurs. Suivant les inéraux emprisonnés dans le bois, des phénomènes secondaires peuvent apparaître lors du traitement, allongement du temps de séchage, impact sur l'imprégnation ou variations des couleurs du bois. En raison de la diversité et des propriétés naturelles, des bois exotiques. La validation d'une finition de type vernis, huile ou cire du parquet nécessite obligatoirement des essais d'application.
- Systématiquement se limiter qu'à un seul surcouchage vernis-verniss jour.
- Tenue en stock : environ 12 mois au sec, en emballages d'origine. Protéger du gel et ne pas exposer à une température supérieure à 40°C. Refermer aussitôt après usage et utiliser rapidement les bidons entamés.
- Ne pas égrener le fond dur.
- Pour la préparation du support et la mise en oeuvre, respecter les fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements, les DTU, CPT, normes et règles professionnelles nationales, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement :

Vitrificateur en phase aqueuse, teneur en solvants inférieure à 5%. Adapté pour utilisation en lieu et place de produits de traitement de surface de parquet à forte teneur en solvants. Pendant la mise en œuvre, l'utilisation d'une crème de protection de la peau et une bonne aération des locaux sont recommandées.

Elimination:

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages plastiques totalement vidés et grattés – Elimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Elimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier.

Informations : Les données contenues dans cette fiche technique reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables.

Cette fiche annule et remplace les précédentes. Tous droits réservés. Il est strictement interdit de copier et/ou reproduire cette édition sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite des sociétés citées ci-dessous.

